



LE PETIT BOISSILLON – DECEMBRE 2018



Commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 à Boissy-le-Cutté

Une belle cérémonie pour ce centenaire.

Après la remise du drapeau des enfants de l'Essonne symboliquement donné par le président de la FNACA (association d'anciens combattants), le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts.

Les lectures des textes par M. GALIEN président de la FNACA, nos CMJ et Mme le Maire ont donné une dimension de respect et l'importance de célébrer ces moments forts de notre histoire.

Cette commémoration s'est terminée par un moment de convivialité et le partage du verre de l'amitié.

Dans la salle du conseil une exposition dédiée aux soldats de Boissy-le-Cutté morts pour la France durant la grande guerre (14/18) a été mise en place. Merci à Mme A.DOSSINT pour son travail de recherche et la réalisation de cette exposition

S. SECHET



Sortie Parisienne pour Nos Conseillers Juniors



Le 19 Septembre 2018 nos Conseillers ont pu assister à l'enregistrement d'une Emission 'culte' VIVEMENT DIMANCHE. A cette occasion, ils ont pu rencontrer un certain nombre d'Artistes (ZAZIE, KENDJI GIRAC, ARTUS ...) et l'incontournable MICHEL DRUCKER qui, après l'enregistrement, a pris le temps d'une séance photo, comme d'autres artistes présents avec nos jeunes et « moins » jeunes.

Malgré la longueur de la séance d'enregistrement (6h), tous ont apprécié ce moment unique.

La diffusion de l'émission n'a pas pu se faire à la télévision (actualité du moment oblige, la diffusion a été annulée). Malgré tout, pour ceux qui souhaiteraient visionner l'émission, elle est visible sur YOUTUBE : « **vivement dimanche Zazie 2018** »

Un bon souvenir pour tous !



F.AUCOULON
& S.SECHET



Repas des anciens

Le 30 Septembre 2018 à midi, les Anciens de la commune se sont réunis comme chaque année dans la salle des fêtes pour partager un repas très apprécié de tous. Dans une ambiance festive animée par un nouveau groupe musical, chacun a pu profiter de cet après-midi pour échanger les nouvelles de l'année écoulée ou se retrouver sur la piste de danse.

Les membres du CCAS les remercient de leur présence et leur souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Pour l'année 2019, les membres du CCAS ont voté l'avancement de l'âge des bénéficiaires du repas à 65 ans. Cela permettra de relancer la fréquentation pour cet événement.

M. DUBOIS



Chantier Jeunes – SIARCE



8 jeunes (6 filles et 2 garçons) sont intervenus à Boissy-le-Cutté sur une haie imposante le long du parking de la société STRF, mais également le long du grillage du forage situé au Stade.

Merci à ces 8 jeunes gens pour leur motivation, leur ténacité et pour le travail accompli au sein de la collectivité. La semaine de nos jeunes citoyens s'est achevée par la remise des chèques et diplômes attribués par le SIARCE.

Rendez-vous pour une prochaine édition 😊

S. SECHET



Siarce
2 min • 🌐

Autre chantier cette semaine avec les jeunes de Boissy le Cutté qui sont intervenus sur une haie imposante le long d'un parking.

Mairie de Boissy le cutte



Elagage de vos arbres et haies

Pour éviter de retrouver dans nos forêts les branchages ou feuillages issus de la taille de vos haies, merci de bien vouloir vous assurer qu'ils sont bien déposés en déchèterie quand vous demandez à en être débarrassés (en demandant un ticket de remise en déchèterie avant de payer par exemple).

Dans la négative, vous risquez d'être poursuivi en tant que donneur d'ordre si les forces de l'ordre font le lien entre le dépôt sauvage dans les bois et vos travaux.

Une autre solution est de déposer ces branchages en fagots ou sacs lors des ramassages des déchets verts ! Cela vous demandera un peu plus de travail mais vous coûtera moins cher et vos branchages finiront à coup sûr en déchèterie.



JM. DUMAZERT (sur proposition d'un Boissillon)

Halloween

Cette année, c'est sur le thème de "l'hôtel Boissylvanie", un lieu où les monstres sont rassemblés pour passer des vacances, que le centre de loisirs de Boissy-le-Cutté a organisé sa journée Halloween. Vous avez certainement vu passer ces petits monstres le 31 Octobre dans les rues de Boissy !



#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

L'Ad'AP : Agenda d'Accessibilité Programmée

Commune de Boissy-le-Cutté

Depuis le 1er janvier 2015, les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) permettent à tout gestionnaire ou propriétaire d'Etablissement Recevant du Public (ERP) de réaliser l'accessibilité de son établissement après cette date et dans le respect des obligations fixées par la loi du 11 février 2005.

Un Ad'AP correspond à un engagement pour réaliser des travaux dans un délai déterminé, de les financer et de respecter les règles d'accessibilité, en contrepartie de la levée des risques de sanction.

La commune n'échappe pas à cette obligation, et un calendrier de travaux a été remis à la commission d'accessibilité de la préfecture pour la mise aux normes de tous les bâtiments communaux non conformes.

Les travaux effectués dans l'entrée de la Mairie font partie de cette programmation et ne sont pas une fantaisie des élus pour dépenser inutilement « les deniers » de la commune. Ces dépenses ont été en partie intégrées dans notre demande de subvention au titre du Plan de Relance Départemental.

D'autres travaux de mise en accessibilité sont à venir pour 2019. Ces travaux seront également en partie subventionnés, les dossiers de demandes sont en cours d'élaboration.

Chaque dépense faite pour la collectivité, n'est pas le fruit de demande individuelle, ce n'est pas là le principe d'une municipalité.

La commune doit répondre à de nombreuses mises aux normes de sécurité et de salubrité, ce qui implique des coûts importants qui peuvent paraître pour certains inutiles car ne répondant pas à un besoin personnel.

L'accessibilité pour tous



S. SECHET

Essonne
LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —

Réunion publique sur l'aménagement des Routes Départementales de Boissy-le-Cutté

A la demande de la municipalité, l'UTD Sud Essonne (Unité Territoriale des Déplacements) a travaillé sur des aménagements permettant de réduire la vitesse ou d'améliorer la sécurité sur les différentes Routes Départementales qui traversent Boissy-le-Cutté.

Une réunion publique sera organisée le **Judi 24 Janvier à 20h à la salle des fêtes** de Boissy pour une présentation par l'UTD des résultats des différentes études menées sur ces sujets.

Les points suivants devraient être abordés lors de cette réunion publique :

- Réduction de la vitesse sur RD56 (rue des vignes) et RD148 (rue des sablons)
- Aménagement carrefour Maxi Market
- Etude pour la sécurisation du carrefour RD191 / RD56

Venez nombreux pour donner votre avis sur les propositions d'aménagement de l'UTD.

S. SECHET / JM DUMAZERT



- Réfection de la **route de Longueville** par la Société Essonne TP (choix de l'appel d'offre de la CCEJR), démarrage des travaux prévu la **semaine du 14 Janvier 2019** pour une durée de 3 à 4 semaines.
- Début des Travaux du nouveau bâtiment cantine et Centre de Loisirs premier trimestre 2019.
- Reprise de l'éclairage public de la Grande Rue à Boissy-le-Cutté (date non communiquée)

→ Enquête citoyenne

Dans le cadre de son projet de territoire,
la Communauté de Communes
Entre Juine et Renarde
vous donne la parole !

Vous habitez ou travaillez
sur le territoire de la C.C.E.J.R. ?

Cette enquête citoyenne ne prendra
que 10 minutes de votre temps :

www.ccejr-2018-2030-enquete-citoyenne.fr



Ne pas jeter sur la voie publique

Projet de territoire

La Communauté de Communes Entre Juine et Renarde vient de lancer son projet de territoire, avec pour objectif de construire des politiques publiques qui répondent aux besoins des habitants.

Celui-ci vous concerne directement : la participation de la société civile et donc des habitants est au cœur de la démarche.

L'intérêt d'élaborer un projet de territoire selon une démarche participative est réel : réponse mieux adaptée aux attentes, document plus riche, mais surtout mise en œuvre et appropriation favorisées par un travail en commun. Ce dernier passe par la mobilisation des élus - aussi bien communautaires que municipaux -, des agents, des acteurs du territoire, mais aussi des habitants !

Parce que la réussite de ce projet commun ne se fera pas sans l'implication du plus grand nombre de citoyens.



CCEJR - Projets du Centre de loisirs les mercredis de décembre

- **Projet spectacle des lutins (maternelles et élémentaires)**

Le but du projet est de mettre en avant les enfants. Valoriser l'enfant permet de l'encourager à faire les activités, à lui donner confiance, afin d'avancer. C'est aussi une manière de lui donner de l'intérêt et de l'importance, ce qui est un besoin essentiel pour accompagner l'enfant à grandir sereinement.

La création d'un spectacle va permettre à chaque enfant d'y participer à sa manière : création de costume, de décor, représentation de chanson, de danse, de sketch.

La finalité sera un spectacle réalisé devant les familles le mercredi 19 décembre dans la salle polyvalente de Boissy-le-Cutté.

- **Projet escrimez-vous :**

Faire découvrir une nouvelle pratique sportive, tel est l'objectif de l'éducateur sportif de la CCEJR. A travers l'apprentissage des règles de l'escrime, les enfants devront faire preuve de rigueur, d'attention, mais aussi d'adresse et de stratégie afin d'affronter les enfants des autres accueils de loisirs de la Communauté de Communes lors d'un tournoi à Etrechy.

- **Projet « Qu'est-ce que le handicap ? »**

Amener les enfants à comprendre ce qu'est un handicap est l'enjeu de ce projet.

Le Téléthon, manifestation médiatisée, nous permet d'aborder ce sujet. Montrer que le handicap est surmontable grâce à la solidarité, grâce à l'effort de chacun, c'est le message qui sera transmis en organisant une marche solidaire dans la ville. Les fonds récupérés seront envoyés au Téléthon.

ENERGIE SOLAIRE

Connaitre le potentiel de sa toiture en quelques clics

Le Parc Naturel Régional du Gâtinais français est engagé depuis sa création dans la réduction de la consommation d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La consommation d'énergie du territoire est de 1.200 GWh et la production annuelle d'énergie renouvelable représente 7,4 % de cette consommation. La marge de progression est donc très importante et l'ensoleillement de notre territoire est un atout important. Les énergies renouvelables sont notre avenir, le solaire en fait partie.

Afin de développer l'énergie solaire sur le territoire, une cartographie du potentiel solaire des toitures du territoire (cadastre solaire) a été réalisée par les professionnels de l'entreprise « In Sun We Trust ».

Cadastre solaire : mode d'emploi

Une carte interactive des toitures du Parc donne différents éléments techniques très pratiques : production annuelle d'électricité envisageable, coût de l'installation, revenu possible lié à la production d'électricité...

C'est très simple : Saisissez votre adresse et découvrez le potentiel de production de votre toiture.

Élaborée grâce à la recherche 100 % française, ce simulateur unique a passé au peigne fin toutes les toitures du territoire, qu'elles soient résidentielles, tertiaires, commerciales, industrielles... Les ombrages, le relief et l'orientation de chaque toiture sont pris en compte afin de calculer avec précision le potentiel solaire.

Mais cet outil ne s'arrête pas là. Le cadastre solaire vous permet également de **connaitre la rentabilité ainsi que le coût moyen d'une installation**.

Vous avez par la suite la possibilité d'être accompagnés dans toutes vos démarches par les experts d'In Sun We Trust qui vous mettent notamment en relation avec des installateurs locaux et certifiés.

Des installateurs de qualité

Le Parc du Gâtinais a été très vigilant sur le référencement des installateurs. **La sélection s'effectue selon un processus rigoureux**. En effet, les installateurs sont non seulement labellisés « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE), décliné en Quali'PV et Quali'Sol pour le photovoltaïque et le thermique mais aussi soumis à un processus de recrutement très sélectif.

Ainsi, 'In Sun We Trust' effectue des vérifications juridiques et administratives pour chaque entreprise (K-Bis, assurance décennale, assurance responsabilité civile...), s'assure que leur taux de sinistres est de 0 % et qu'elles exercent depuis plus de 3 ans.

Des enquêtes qualité sont réalisées pour vérifier la pertinence et le sérieux :

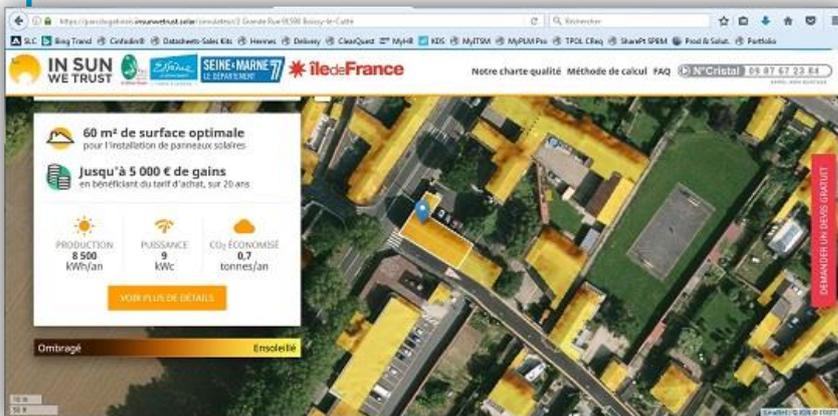
- de la tarification des différents services et des produits proposés,
- des pratiques commerciales,
- des chantiers réalisés.

Ces enquêtes sont faites auprès des clients et sur internet. Elles permettent de vous mettre en relation avec des installateurs qui ne font pas appel à la sous-traitance, respectent les délais de réalisation, restent réactifs et à l'écoute de leur clients et bénéficient de recommandation de la part de leurs clients.



Le PNR du Gâtinais partenaire des intercommunalités pour la réalisation de leur cadastre solaire

Le cadastre solaire du Parc, premier outil solaire fiable, performant et grand public sur le sud de l'Île de France, a suscité l'intérêt d'intercommunalités partenaires. Ainsi le Pays de Nemours, l'Étampois Sud Essonne, le Pays de Fontainebleau et Entre Juine et Renarde ont souhaité nouer un partenariat pour l'ensemble de leur territoire avec le Parc.



<https://parcdugatinais.insunwetrust.solar/>

PIÈGE POUR UN HOMME SEUL

Une comédie policière
Tout public
dès 12 ans
Durée du spectacle : 2h00

Un jeune marié, en voyage de noces dans un village montagnard, signale la disparition de sa jeune épouse à la police. En effet, celle-ci n'est pas rentrée depuis quelques jours, à la suite d'une dispute, et il s'inquiète. Lorsque le curé du village arrive et dit au mari qu'il a retrouvé sa femme et qu'elle est là, derrière la porte, la stupéfaction du mari est totale : cette femme qui se présente comme étant sa femme n'est pas la sienne... et il n'est pas au bout de ses surprises !

Une histoire rocambolesque suit aussitôt, où le rire et le mystère se croisent au fil des minutes et où le spectateur a parfois lui aussi l'impression de se retrouver dans le piège...

**Samedi 2 février à 20h30
& Dimanche 3 février 2019
à 15h00**

**Salle des Fêtes / Cour de la Mairie
91590 / Boissy-le-Cutté**

Tarif Boisillons : 7€ (tarif unique)

Tarif extérieurs : 10€ (Adultes) / 8€ (Moins de 18 ans,
demandeurs d'emploi ; étudiants ; personnes handicapées)



Réservations obligatoires :

06 22 02 09 22 / tdm.adm@orange.fr



Théâtre à Boissy-le-Cutté

La Commission Culture vous présente une nouvelle pièce de théâtre dans la salle des fêtes de Boissy-le-Cutté. Deux représentations seront données le premier weekend de Février.

Nous vous attendons nombreux !

Attention, **réservations obligatoires** (voir coordonnées sur l'affiche jointe).

Le Théâtre Darius Milhaud de Paris

& la Commission Culture et Loisirs de Boissy-le-Cutté présentent :

Le Chef-d'oeuvre du suspense
de Robert Thomas

PIÈGE POUR UN HOMME SEUL

Dans une mise en scène
de
Vincent Auvet



**Samedi 2 février à 20h30
& dimanche 3 février 2019 à 15h00**

Salle des fêtes

Cour de la Mairie - 91590 Boissy-le-Cutté

Tarif Boisillons : 7€ (tarif unique) / Tarifs extérieurs : 10€ (adultes) / 8€ (demandeurs d'emploi, étudiants & personnes handicapées)
Réservations obligatoires au 06 22 02 09 22 ou tdm.com@orange.fr

La municipalité vous souhaite
de Bonnes Fêtes



Agenda :

Concours Maisons Illuminées
2019

Galette des Rois

Vœux du Maire

Présentation UTD aménagement RD

Théâtre

Passage du Jury le 17 Décembre à partir de 18h30

Dimanche 13 janvier à 15h

Samedi 19 Janvier à 11h30

Jeudi 24 Janvier 20h à la salle des fêtes

2 Février 20h30 et 3 Février 15h00 à la salle des fêtes